



J ai laissé a mon ex femme la jouissance du domicile

Par **Assna**, le 11/11/2017 à 22:32

Bonsoir

Mon ex femme a eu la jouissance du domicile

A titre onéreux

Notre maison à était vendu

Que devrais je lui remboursé de moitié qu elle a payé

Durant l occupation de notre maison?

Il n y a eu aucun travaux fait de notre maison quand elle y habité.

Cordialement

Par **Visiteur**, le 11/11/2017 à 22:50

Bonjour

Que voulez vous dire par jouissance du domicile à titre onéreux.

Vous avez vendu la maison, qui appartenait aux 2?

vous lui devez sans doute la moitié.